



## CONFERENCE DE LANCEMENT DE L'APPEL A INITIATIVES TOURISME ADAPTE EN ENTRE-DEUX-MERS



### 1) Contexte : un appel à projet régional Accessibilité

Cet appel à projets, acté en plénière d'octobre 2013 à titre d'expérimentation, cible les territoires (stations littorales, de montagne ou rurale, ou **territoire élargit**) engagés sur la thématique de l'accessibilité, pour la construction et le développement d'une **offre de séjour « pour tous »**.

Déjà sensibilisé à cette thématique, l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers a candidaté et a été retenu à cet **appel à projet fin 2014**.

### 2) Quel plan d'actions en Entre-Deux-Mers ?

Cette candidature a permis de dresser un diagnostic de l'offre accessible sur le territoire et des enjeux qui en découlent.

Un plan d'actions sur 3 ans a été construit :

- **Phase 1** : sensibilisation des acteurs (labélisation (Tourisme & Handicap) des bureaux d'informations touristiques et mise en place d'un observatoire local de l'accessibilité
- **Phase 2** : construction de l'offre grâce à un appel à initiatives locales
- **Phase 3** : Commercialisation de l'offre

Nous entamons donc aujourd'hui la **deuxième phase du projet**.





## 3) Comment fonctionne l'appel à initiatives ?

L'appel à initiatives est à destination des acteurs **publics et privés** qui souhaitent proposer une **activité de loisirs accessible à tous**.

3 axes thématiques sont privilégiés (en cohérence avec notre projet de structuration touristique du territoire) :

- l'offre **patrimoniale**
- l'offre **oenotouristique**
- l'offre **d'itinérance douce**.

Une enveloppe de **200 000€** est dédiée à l'accompagnement de ces projets.

Le cahier des charges et le dossier de candidature sont en téléchargement sur le [site internet du projet](#).

## 4) Modalités d'organisation de la conférence de presse

Ont été invités à ce lancement :

- les membres du comité de pilotage et du comité technique du projet
- les membres du Conseil d'Administration de l'Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers
- la presse locale afin de se faire le relais de ce dispositif auprès de nos acteurs locaux.

Les socioprofessionnels particulièrement intéressés par ce dispositif sont également les bienvenus.

Le Président du Syndicat viticole et de la Maison des Vins de l'Entre deux Mers (en attente de confirmation), Stéphane Dupuch, débutera la prise de parole pour nous accueillir.

Le Président de l'OTEM, Raymond Vaillier, présentera ensuite les grandes lignes et les objectifs de cet appel à projet. La Parole sera ensuite donnée à **Mme Derville**.

S'en suivra un cocktail qui permettra aux acteurs locaux d'échanger et à l'OTEM de répondre aux éventuelles questions.

**Référent technique : Charlotte GENET – [cgenet@entredeuxmers.com](mailto:cgenet@entredeuxmers.com) – 06.84.64.28.82**

